

murs – Lieu idéal où seraient des mieux favorisées nos bonnes Anciennes et où les Sœurs fatiguées, convalescentes ayant besoin de repos et de grand air pourraient jouir aisément de tous ces avantages... ».

Des pourparlers sont engagés entre les deux sociétés immobilières (la société la Fléchère, créée par le Dr Reverdy en 1920 et la société L'Espérance pour les Sœurs de la Charité. La vente du domaine est prononcée le 20 décembre 1932 par devant Me Robert Trauttmann, notaire à la Roche-sur-Foron. Elle comprend « un immeuble situé à Thonon-les-Bains au hameau de Concise, connu sous le nom de "Domaine de la Fléchère" comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, maison de jardinier, hangar, sols, cours, jardins, prés, vergers et vignes... »



Les travaux, menés activement par Sœur Marie Albine Dumarest, Supérieure Provinciale et François Dupupet, architecte, débutent en 1933.

Pour la Toussaint 1933, le Dr Reverdy fait don à la Communauté, de la Statue du Sacré-Cœur qu'il avait fait ériger face au lac.

Le 3 décembre 1934 a lieu l'ouverture de la Communauté de la Maison de retraite de Concise. Révérende Sœur Marie Théophile, Supérieure locale de La Roche vient accompagner les premières sœurs : Sœur Louise-Mélanie, Supérieure de la nouvelle maison et Sœur Marie Félix. Le 12 décembre arrive la première sœur malade, Sœur Marie Rosine.

Les religieuses sont au nombre de 15 à la fin de l'année 1935 et 28 fin 1936. La chapelle restaurée est bénie le 12 décembre 1935, par Monseigneur Florent

Dubois de la Villerabel. Très rapidement, la chapelle de l'établissement des Sœurs de la Charité est ouverte aux habitants de Concise et bon nombre de voisins peuvent profiter de leurs soins infirmiers. En octobre 1984, la congrégation décide de médicaliser la maison et de la mettre en conformité. Sœur Marie-Thérèse Paccot écrit « La maison elle aussi est une vénérable ancienne... Elle a belle apparence extérieurement, mais intérieurement, elle était très malade... La Congrégation a décidé de médicaliser la maison... ». Les religieuses sont de retour à Concise en juin 1987.



Sœur Isabelle, responsable de la chorale de Jeunes de Concise durant de nombreuses années

En 2003 le conseil provincial décide une nouvelle mise en conformité, son agrandissement et son ouverture aux laïcs.

Les travaux sont terminés en 2007. La maison de retraite propose alors 70 chambres.

La communauté religieuse participe toujours activement à la vie du quartier de Concise.

Principales sources

Archives de la Communauté des Sœurs de la Charité, La Roche-sur-Foron
Archives des Jésuites "L'œuvre des Écoles Apostoliques"
Archives de la Ville de Thonon et Archives départementales
Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne
Mémoire de Michaël Douvegheant
Articles Dauphiné Libéré (J. Ticon)

Crédit photographique

Photos Bossus et Ticon

Vue sur la maison de retraite en 1939 – Photo Suzanne Bessias

Réalisé par la Commission patrimoine de l'Association



Concise notre village

5 rue du Comte Vert
74200 THONON-LES-BAINS

Messagerie : concise@free.fr

Internet : <http://concise.free.fr>

Association Loi 1901

ASSOCIATION
Concise, "notre village"

MISCELLANÉES PRÉSENCE DES RELIGIEUX A CONCISE JÉSUITES ET SŒURS DE LA CHARITÉ

XXÈME - XXIÈME



Numéro 5

Septembre 2017

Le Domaine de la Fléchère Les Pères Jésuites et les Sœurs de la Charité

Les Frères Mineurs Capucins de Saint François d'Assise occupèrent le domaine de Concise de 1860 à 1901. Il était alors la propriété de M. le Comte Fernex de Montgex.

En avril 1903, la propriété est louée à M. Maurice Le Corbeiller, de Paris. Elle devient sa résidence d'été. La propriété est transformée. Dans son journal, l'abbé Lavanchy, curé de Thonon, note à la date du 17 juin 1903 : « Je me suis senti froid au cœur en voyant cette maison livrée aux mains d'un grand nombre d'ouvriers qui la transforment en habitation séculière et en changeant presque totalement la distribution... La chapelle surtout a été partagée en deux dans le sens de la hauteur pour se trouver à niveau avec l'étage. L'ancien sanctuaire et le chœur des religieux deviendront une bibliothèque, la chapelle étant en partie haute. »

En 1911 et 1912 M. Le Corbeiller achète les parcelles n° 508 et 509 (terres et vignes descendant en direction du lac). Il occupe le domaine jusqu'en 1914.

Le 30 août 1917, M. Le Comte Jean François Régis Fernex de Montgex et sa fille, Mme Marguerite Fernex de Montgex, fille de la Charité de St Vincent de Paul, vendent les immeubles à M. Reverdy, Docteur en médecine, demeurant à Thonon.

Le 03 juin 1918, le Dr Reverdy rachète les parcelles 508 et 509 à M. Le Corbeiller.

Les Jésuites (1918 – 1932)



En 1918 : Le Dr Reverdy loue le domaine de la Fléchère aux Jésuites pour l'établissement d'une École Apostolique : l'École « Notre Dame des Anges ».

L'École Apostolique est une sorte de petit séminaire. Elle fut créée en 1865 par le P. Albérie de Foresta, prêtre de la Compagnie de Jésus, à Avignon dans le

but d'assurer des études secondaires à des garçons ayant une vocation missionnaire. Les textes des Jésuites précisent : « L'École leur donne une éducation soignée, l'enseignement secondaire classique, l'initiation à la vie apostolique, c'est-à-dire à la pratique des vertus qu'elle requiert, par des exercices proportionnés à leur âge. L'esprit de l'École est celui d'une famille modelée sur celle de Nazareth... ».

Expulsée d'Avignon par les décrets de 1880, l'École fut transférée au Petit Séminaire de Sainte-Garde dans le Vaucluse, puis à Montciel, dans le Jura. En 1903, privée de son immeuble par la loi spoliatrice, elle dut s'exiler en Italie, d'où elle n'est revenue en France qu'en 1918. Elle s'installe alors à Thonon, où le nombre de Pères ne dépasse pas 12 personnes.

Le 30 mai 1920 l'École d'Avignon, célèbre son cinquantenaire à Thonon, cinquantenaire malheureusement retardé par la guerre. Les directeurs des cinq premières Écoles s'y trouvent réunis.

Ils sont alors heureux de constater que le nombre de prêtres ou aspirants au sacerdoce, formés par elles, s'élève maintenant à 1800, répartis entre trente Instituts de missionnaires, travaillant dans toutes les contrées du monde, et remplissant souvent les charges les plus importantes...

En 1932, les Jésuites partent de Thonon vers la région lyonnaise. La propriété est vendue aux Sœurs de la Charité.

Les Sœurs de la Charité (depuis 1932)



Les Sœurs de la Charité appartiennent à une congrégation fondée en 1799, à Besançon, par une Francomtoise, Jeanne-Antide Thouret. Elles se dévouent à l'éducation, aux soins des malades et à l'aide aux pauvres.

Elles ont été appelées à Thonon dès 1810, pour donner leurs soins aux malades de l'hôpital, et en 1860, pour diriger l'orphelinat de la fondation de Lort, dépendant des hospices. Vers 1830, elles ouvrirent un établissement d'instruction, rue des Granges.

En 1901, les religieuses demandent l'autorisation de poursuivre leur mission à Thonon. Au cours de sa séance extraordinaire du 14 Janvier 1902, le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable, « considérant que leur conduite n'a jamais donné lieu à la moindre remarque défavorable ; qu'au contraire, les habitants de Thonon leur ont, de tous temps, témoigné des marques méritées d'estime pour les services rendus aux malades et aux orphelins et pour la correction parfaite apportée par elles dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels.. »

En 1931, les Sœurs de la Charité sont à la recherche d'une maison pour installer les religieuses âgées et malades de leur Communauté, l'infirmerie du couvent de la Roche n'étant plus adaptée. Elles chargent la société l'Espérance de prospecter pour trouver un lieu adéquat lorsqu'une occasion intéressante se présente.

Le 30 septembre 1931, Sœur Albine Dumarest écrit : « Le Conseil Provincial en avait déjà soumis le projet en Octobre 1928 et vous-même, Mère Vénérée, en avez reconnu la nécessité à votre dernière visite. Et voilà que, providentiellement, une occasion unique et favorable se présente. Nous avons appris que la Maison des Capucins à Concise, village à vingt minutes de Thonon, tout près du Nouvel Orphelinat, est en disponibilité pour location ou vente... Discrètement, nous sommes allées le visiter avec Sœur Lesia et Sœur Stanislas, dans notre for intérieur nous avons conçu un projet des plus opportuns... En un site magnifique, au bord du Lac Léman, une maison spacieuse avec dépendances, grand jardin, verger, pré – chapelle actuellement semi publique... La propriété est indépendante, isolée, clôturée de